

Asbestos, le 27 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin  
Président du Syndicat des travailleurs  
et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur,

Le Conseil municipal d'Asbestos lors de sa séance ordinaire du 6 octobre dernier a appuyé par résolution la démarche du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans le cadre de la campagne « Sauvons Postes Canada ».

Nous joignons la résolution adoptée en ce sens. Des copies ont aussi été acheminées à madame Lisa Raitt, ministre des Transports, monsieur André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska ainsi qu'à monsieur Brad Woodside, président de la Fédération canadienne des municipalités.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

  
Marie-Christine Fraser, greffière

Pièce jointe (1)

**VILLE D'ASBESTOS**  
345, boulevard Saint-Luc  
Asbestos (Québec) J1T 2W4  
[www.ville.asbestos.qc.ca](http://www.ville.asbestos.qc.ca)

Tél.: 819 879.7171  
Téléc.: 819 879.2343  
[info@ville.asbestos.qc.ca](mailto:info@ville.asbestos.qc.ca)

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ASBESTOS**

**DATE** : **6 OCTOBRE 2014 – SÉANCE ORDINAIRE**

**HEURE** : **19 h 30**

**ENDROIT** : **salle du Conseil municipal d'Asbestos**

**PRÉSENCE** : **Hugues Grimard, maire**  
**Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1**  
**Alain Roy, conseiller au poste numéro 2**  
**Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3**  
**Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4**  
**Jean Roy, conseiller au poste numéro 5**  
**Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6**  
**Georges-André Gagné, directeur général**  
**Marie-Christine Fraser, greffière**

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est procédé comme suit :

**2014-219**

**DEMANDE D'APPUI DE POSTES CANADA**

ATTENDU QUE Postes Canada et le gouvernement conservateur sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

ATTENDU QUE les personnes aînées et à mobilité réduite résidentes de la Ville d'Asbestos nécessitent un service postal à domicile;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu

- que la Ville d'Asbestos demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée.

(SIGNÉ) Hugues Grimard, maire

(SIGNÉ) Marie-Christine Fraser, greffière

Véritable extrait du Livre des procès-verbaux de la Ville d'Asbestos,  
en date du 24 octobre 2014.

Par : Marie-Christine Fraser, greffière

A handwritten signature in black ink, appearing to read "MARIE-CHRISTINE FRASER". It is written over a horizontal line and includes a stylized flourish at the end.